Info-parents

Le diocèse de Nicolet s'engage pour la protection des personnes

Saviez-vous qu'il existe un comité de prévention et de protection contre les abus sexuels au diocèse de Nicolet?

C'est depuis 2020 qu'existe ce comité diocésain, mandaté à réfléchir à des moyens concrets de prévention. C'est aussi à ce moment qu'a été implantée une procédure d'encadrement sécuritaire des intervenantes et intervenants ecclésiaux au diocèse de Nicolet. S'est ajouté à cela une vérification des antécédents judiciaires pour les personnes qui œuvrent auprès de groupes vulnérables de même que pour tout le personnel salarié en paroisse et au diocèse.

Pratiques de vigilance auprès des groupes vulnérables

Afin d'assurer la sécurité des plus vulnérables, un guide des pratiques de vigilance auprès des groupes vulnérables a aussi été mis sur pied. Le diocèse de Nicolet considère comme groupes vulnérables :

- Les enfants;
- Les adolescents et adolescentes;
- Les personnes handicapées;
- Les personnes malades;
- Les personnes aînées.

L'Église, qui base ses valeurs sur l'Évangile du Christ, est appelée à défendre les droits de toute personne, particulièrement de celles qui sont démunies ou vulnérables. C'est pourquoi ceux et celles qui exercent la mission en son nom et au nom du Christ doivent faire preuve d'un comportement moral irréprochable et au-dessus de tout soupçon.

Le diocèse de Nicolet s'engage à agir en prévention contre toutes formes d'agression ou d'inconduite, notamment en matière sexuelle. Il compte favoriser le maintien d'un milieu sécuritaire et sain pour protéger tout particulièrement les jeunes et les personnes vulnérables.

Informations supplémentaires : https://www.diocesenicolet.qc.ca/protection-des-personnes/

Besoin d'aide?

Le délégué à la protection des personnes et son adjoint sont là pour accueillir toute personne victime ou témoin d'une situation qu'elle estime inquiétante ou répréhensible : protection@diocesenicolet.qc.ca

Tél. : 819-293-4696, poste 2242